

CONSEIL PROVINCIAL

Réunion publique du 20 octobre 2010

Présidence de Mme Myriam ABAD-PERICK.

MM. Georges FANIEL et Roger SOBRY siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 15.

Il est constaté par la liste des présences que 79 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), Mme Chantal BAJOME (PS), Mme Denise BARCHY (PS), M. Denis BARTH (CSP), M. Joseph BARTH (SP), Jean-Paul BASTIN (CDH), M. Jean-Marie BECKERS (ECOLO), Mme Rim BEN ACHOUR (PS) ; Mme Marie Claire BINET (CDH), Mme Lydia BLAISE (ECOLO), Mme Marlène BONGARTZ-KAUT (ECOLO), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Jean-Marc BRABANTS (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), Mme Valérie BURLET (CDH), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Ann CHEVALIER (MR), Mme Fabienne CHRISTIANE (CDH), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Nicole DEFLANDRE (ECOLO), M. Antoine DEL DUCA (ECOLO), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Abel DESMIT (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), M. Serge ERNST (CDH), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M. Marc FOCCROULLE (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Isabelle FRESON (MR) ; Mme Chantal GARROY-GALERE (MR) ; M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), Mme Mélanie GOFFIN (CDH), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Heinz KEUL (PFF-MR), M. Claude KLENKENBERG (PS), M. Christophe LACROIX (PS), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), Mme Catherine LEJEUNE (MR), M. Michel LEMMENS (PS), M. Balduin LUX (PFF-MR), Mme Valérie LUX (MR), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH), M. Bernard MARLIER (PS), Mme Murielle MAUER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), Mme Josette MICHAUX (PS), M. Vincent MIGNOLET (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), Mme Françoise MOUREAU (MR), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Jean-Luc NIX (MR), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), M. Laurent POUSSART (INDEPENDANT), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), Mme Victoria SEPULVEDA (ECOLO), M. Roger SOBRY (MR), M. José SPITS (CDH), M. André STEIN (MR), M. Jean STREEL (CDH), M. Franck THEUNYNCK (ECOLO), M. Marc YERNA (PS) et Mme Janine WATHELET-FLAMAND (CDH).

Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, et M. le Gouverneur assistent à la séance.

Excusés :

M. Jean-Luc GABRIEL (MR), Mme Marie-Astrid KEVERS (MR), Mme Jehane KRINGS (PS), Mme Monique LAMBINON (CDH-CSP), M. Paul-Emile MOTTARD (PS).

I ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010.
4. Budget provincial 2010 – 3^{ème} série de modifications budgétaires.

(document 10-11/005) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

5. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2010 – 4^{ème} série.
(document 10-11/006) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
6. Approbation des comptes de gestion provenant de différents legs pour l'année 2009.
(document 10-11/007) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
7. Centre Nature de Botrange – Convention d'emphytéose à conclure avec la Commune de Waimes dans le cadre de l'agrandissement du parking.
(document 10-11/008) – 8^{ème} Commission (Travaux)
8. Compte budgétaire 2009.
(document 10-11/001) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
9. Perception des taxes provinciales pour l'année 2011.
(document 10-11/002) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
10. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2011.
(document 10-11/003) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
11. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires en 2011 – 1^{ère} série.
(document 10-11/004) - 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

II ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

1. Services provinciaux : Marché de travaux – Mode de passation et conditions de marché de travaux de climatisation de bureaux et de la cafétéria à la Maison des Sports.
(document 10-11/010) – 8^{ème} Commission (Travaux)
2. Désignation d'un comptable des matières à l'Institut provincial de l'Enseignement secondaire de Herstal.
(document 10-11/014) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)
3. Cession gratuite d'une emprise sise route provinciale à Juprelle en faveur de la Province de Liège.
(document 10-11/011) – 8^{ème} Commission (Travaux)
4. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de construction d'un hangar agricole à l'Institut provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid (I.P.E.A. LA REID).
(document 10-11/012) – 8^{ème} Commission (Travaux)
5. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de remplacement de deux chaudières à l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Hesbaye à Waremme.
(document 10-11/013) – 8^{ème} Commission (Travaux)
6. Services provinciaux : Marché de fournitures - Mode de passation et conditions de marché en vue de l'acquisition d'un bateau école, sous forme d'un convoi composé d'un pousseur et d'une barge citerne, destiné à la navigation intérieure.
(document 10-11/017) – 7^{ème} Commission (Finances et Services provinciaux)

7. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de rénovation des étages 5 et 6 du Bâtiment Opéra – lot 3 : chauffage et ventilation.
(document 10-11/015) – 8^{ème} Commission (Travaux)
8. Services provinciaux : Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché de travaux de mise en conformité contre l'incendie de l'aile Est de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Seraing (siège de Jemeppe).
(document 10-11/016) – 8^{ème} Commission (Travaux)

III LECTURE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 OCTOBRE 2010

M. Georges FANIEL, Deuxième Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010.

IV COMMUNICATION DE MADAME LA PRESIDENTE

La Présidente informe l'Assemblée qu'un ordre du jour actualisé a été déposé sur les bancs.

V DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS A L'ASSEMBLEE PROVINCIALE

BUDGET PROVINCIAL 2010 – 3^{ÈME} SÉRIE DE MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES (DOCUMENT 10-11/005)

EMPRUNTS DE COUVERTURES DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES EN 2010 – 4^{ÈME} SÉRIE (DOCUMENT 10-11/006)
--

Ces deux points ont été regroupés à la demande des membres de la 7^{ème} Commission.

M. Alain DEFAYS, Conseiller provincial, fait rapport sur ces deux points au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter les deux projets de résolution par 10 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport concernant ces deux dossiers sont approuvées.

Votent POUR les conclusions de la 7^{ème} Commission concernant les deux dossiers : le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

S'ABSTIENNENT : le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP.

En conséquence, le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Vu le budget de la Province de Liège pour l'année 2010 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et, notamment, les articles :

- L2231-2 relatif au transfert des dépenses,
- L3111-1 à L3131-1 organisant la tutelle sur les provinces ;

Vu le décret du 22 novembre 2007 modifiant certaines dispositions du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ayant trait à l'exercice de la tutelle administrative sur les autorités locales ;

Sur proposition du Collège provincial ;

ARRETE :

Article 1er.- Les modifications reprises aux tableaux suivants sont apportées au budget ordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2010.

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
000/097900/09	Boni présumé des années antérieures	1.705.758,00	1.705.758,00-	0,00
000/790100/09	Résultat positif d'exercices antérieurs - SO	0,00	12.748.176,74	12.748.176,74
040/701001/09	Droits en instance estimés	0,00	15.550.132,00	15.550.132,00
	Total Exercices Antérieurs	1.705.758,00	26.592.550,74	28.298.308,74

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Prélèvements et provisions</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/780010	Fonds visant le financement des investissements - reprise	5.000.000,00	5.000.000,00-	0,00
060/780101	Fonds de réserve pour charges et risques - reprise	1.400.000,00	900.000,00-	500.000,00
060/781031	Prélèvement sur le fonds créé pour la mise en oeuvre des actions prioritaires de la déclaration de politique générale	356.250,00	356.250,00-	0,00
	Total Prélèvements et provisions	6.756.250,00	6.256.250,00-	500.000,00
	<u>R.O prestations</u>			
	<u>Impôts</u>			
	<i>Impôts</i>			
040/742030	Recouvrement de frais de procédure	160.000,00	10.000,00-	150.000,00
	<u>Assurances</u>			
	<i>Assurances</i>			
050/740080	Ristournes sur primes d'assurances	100.000,00	95.000,00-	5.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/742080	Intervention du Fonds des maladies professionnelles	250.000,00	118.000,00-	132.000,00
104/742150	Quotes-parts et autres produits en matière de pension	1.238.000,00	138.000,00-	1.100.000,00
104/742500	Remboursements de dépenses de fonctionnement	302.010,00	25.000,00-	277.010,00
	<i>Institut de formation des agents des services publics</i>			
106/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	32.500,00	12.500,00	45.000,00
106/702220	Droits d'inscription et ventes de syllabus	283.300,00	40.000,00-	243.300,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Patrimoine</i>			
124/702090	Loyers des propriétés provinciales	276.395,00	31.395,00-	245.000,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Archives provinciales</i>			
133/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	45.000,00	15.000,00-	30.000,00
	<i>Complexe des Hauts-Sarts</i>			
138/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	219.000,00	40.000,00-	179.000,00
	<u>Etranger et calamité</u>			
	<i>Bureau des relations extérieures</i>			
151/742500	Remboursements de dépenses de fonctionnement	5.000,00	5.000,00	10.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Repas scolaires</i>			
702/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	647.500,00	152.500,00	800.000,00
	<i>Internats</i>			
708/702100	Redevances	1.652.400,00	147.600,00	1.800.000,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	16.000,00	15.000,00-	1.000,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	390.000,00	165.000,00-	225.000,00
735/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	25.000,00	6.000,00-	19.000,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	10,00	4.990,00	5.000,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut médico-pédagogique de Micheroux</i>			
752/702180	Intervention des pouvoirs publics dans le coût de la journée d'entretien	693.600,00	43.600,00-	650.000,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/702180	Intervention des pouvoirs publics dans le coût de la journée d'entretien	45.000,00	38.000,00-	7.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	738.410,00	100.000,00	838.410,00
760/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	76.560,00	13.000,00-	63.560,00
760/742040	Remboursements de dépenses de personnel	30.000,00	14.000,00-	16.000,00
760/742500	Remboursements de dépenses de fonctionnement	2.000,00	13.000,00	15.000,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	91.117,00	7.000,00	98.117,00
	<i>Service des affaires culturelles - Médiathèque</i>			
762/702091	Redevances d'occupation du studio d'enregistrement	7.500,00	3.500,00-	4.000,00
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	115.000,00	10.000,00	125.000,00
767/702023	Redevances utilisateurs des bibliothèques participantes au réseau provincial de la lecture publique	88.800,00	30.000,00-	58.800,00
	<u>Sports</u>			
	<i>Service des sports</i>			
764/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	61.185,00	10.000,00-	51.185,00
764/742040	Remboursements de dépenses de personnel	10.000,00	9.990,00-	10,00
	<i>Centre de formation de tennis</i>			
764/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	10,00	35.990,00	36.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Laboratoires</i>			
871/702010	Vente et recouvrement de prestations au secteur privé	413.000,00	68.000,00-	345.000,00
871/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	550.000,00	30.200,00	580.200,00
871/742040	Remboursements de dépenses de personnel	142.300,00	136.700,00-	5.600,00
	<i>Service de la qualité de la vie</i>			
871/702020	Vente et recouvrement de prestations au secteur public	190.800,00	30.200,00	221.000,00
	<i>Service des consultations</i>			
871/742040	Remboursements de dépenses de personnel	5.400,00	5.390,00-	10,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/702340	Intervention INAMI dépistage cancer du sein	53.100,00	16.900,00	70.000,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/702200	Interventions du secteur public dans les prestations d'hospitalisations	357.000,00	37.000,00-	320.000,00
872/702230	Intervention de l'I.N.A.M.I. et organismes assureurs dans le coût de la journée d'entretien	19.673.000,00	980.000,00	20.653.000,00
872/742040	Remboursements de dépenses de personnel	39.365,00	30.635,00	70.000,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Traitement des eaux usées</i>			
877/702120	Vente de documents, remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance et autres prestations pour compte de particuliers ou d'intercommunales	50.000,00	14.400,00	64.400,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
877/702130	Vente de documents et remboursements de frais de projets, de direction et de surveillance pour compte des pouvoirs publics	30.000,00	18.000,00-	12.000,00
	Total R.O prestations	29.105.262,00	465.340,00	29.570.602,00
	<u>R.O transferts</u>			
	<u>Fonds</u>			
	<i>Fonds</i>			
021/741010	Quote-part dans le financement général des provinces	33.634.380,00	1.681.719,00-	31.952.661,00
021/741011	Quote-part dans le financement général des provinces relative aux partenariats	0,00	1.681.719,00	1.681.719,00
	<i>Compensations</i>			
026/701400	Compensation de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier	4.475.548,00	235.460,00	4.711.008,00
	<u>Impôts</u>			
	<i>Impôts</i>			
040/701060	Officines de paris aux courses de chevaux	37.000,00	20.000,00-	17.000,00
040/701080	Établissements dangereux, insalubres et incommodes	312.000,00	23.000,00	335.000,00
	<u>Assurances</u>			
	<i>Assurances</i>			
050/742060	Récupération de rémunérations payées aux agents provinciaux victimes d'accidents	159.800,00	15.300,00-	144.500,00
050/761020	Indemnités versées par les compagnies d'assurances pour sinistres	210.000,00	90.000,00-	120.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Autorités provinciales</u>			
	<i>Autorités provinciales</i>			
101/742120	Quote-part des membres du Collège provincial dans les frais d'assurance-accidents contractés en leur faveur	1.000,00	500,00-	500,00
101/742170	Contribution du fonds de pensions aux pensions de retraite des anciens députés provinciaux	360.000,00	80.000,00-	280.000,00
101/742171	Contribution du fonds des pensions aux pensions de survie aux ayants droit des anciens députés provinciaux	87.000,00	11.000,00	98.000,00
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/742172	Contribution du fonds des pensions aux compléments de pensions	2.821.440,00	1.290.440,00-	1.531.000,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/740011	Remboursement cotisations patronales	183.300,00	10.000,00-	173.300,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Formation continuée</i>			
700/740044	Interventions diverses dans la formation du personnel enseignant	12.200,00	4.700,00-	7.500,00
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/740049	Intervention de la Communauté française pour des projets subsidiés	100.000,00	315.000,00	415.000,00
700/740066	Interventions pour réalisation de projets subsidiés dans l'enseignement	750.000,00	165.000,00-	585.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
700/742710	Cautions des manuels scolaires	140.000,00	50.000,00-	90.000,00
	<i>Internats</i>			
708/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	3,00	2.247,00	2.250,00
708/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	323,00	1.257,00	1.580,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
732/740041	Subventions pour fonctionnement	615.293,00	20.000,00	635.293,00
732/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	5,00	4.585,00	4.590,00
735/740025	Intervention du Fonds de garantie	4.260,00	360,00-	3.900,00
735/740048	Subsides de l'office de la naissance et de l'enfance	348.315,00	38.000,00-	310.315,00
735/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1.072,00	2.288,00	3.360,00
	<i>Centre d'enseignement et de formation en alternance</i>			
735/740053	Subsides aux Centres d'enseignement et de formation en alternance	57.500,00	8.000,00-	49.500,00
	<i>Enseignement secondaire de promotion sociale</i>			
736/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
736/740041	Subventions pour fonctionnement	657.308,00	20.000,00	677.308,00
736/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
741/740140	Subside d'Aide à la démocratisation	328.056,00	196.548,00	524.604,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
741/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</i>			
752/740041	Subventions pour fonctionnement	206.560,00	16.000,00-	190.560,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	3.909,00	3.910,00
752/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	2.579,00	2.580,00
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	159,00	160,00
760/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	200,00	30,00-	170,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/740040	Subventions de la Communauté Wallonie-Bruxelles	654.000,00	26.330,00-	627.670,00
	<u>Sports</u>			
	<i>Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs</i>			
764/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	114.850,00	19.250,00	134.100,00
764/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	66.480,00	26.880,00-	39.600,00
	<i>Centre de formation de tennis</i>			
764/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	30.609,00	30.610,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Arts</u>			
	<i>Service des musées et expositions</i>			
771/740040	Subventions de la Communauté Wallonie-Bruxelles	0,00	3.412,92	3.412,92
	<i>Château de Jehay</i>			
771/740011	Remboursement cotisations patronales	1,00	13.999,00	14.000,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	919,00	920,00
840/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	609,00	610,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Laboratoires</i>			
871/740011	Remboursement cotisations patronales	100.000,00	100.000,00-	0,00
	<i>Service des consultations</i>			
871/740049	Intervention de la Communauté française pour des projets subsidiés	0,00	1,00	1,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/740027	Subventions au service provincial de dépistage mobile	22.460,00	4.230,00-	18.230,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	2.469,00	2.470,00
872/740011	Remboursement cotisations patronales	624.890,00	30.000,00-	594.890,00
872/742510	Produit de la facturation des dépenses effectuées au profit de la Maison de soins psychiatriques de Lierneux	4.000.000,00	820.057,62-	3.179.942,38
872/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1.629,00	1.630,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<i>Centre Princesse Astrid</i>			
872/740011	Remboursement cotisations patronales	212.000,00	18.000,00	230.000,00
	<i>Maison de soins psychiatriques</i>			
872/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	118.010,00	26.990,00	145.000,00
872/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	83.170,00	43.170,00-	40.000,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Maison de la qualité de la vie</i>			
879/410400	Remboursements d'emprunts subsidiés	1,00	1.109,00	1.110,00
879/754000	Remboursements d'intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	729,00	730,00
	Total R.O transferts	51.498.440,00	1.881.245,70-	49.617.194,30
	<u>R.O dette</u>			
	<u>Général</u>			
	<i>Recettes et dépenses générales</i>			
000/751010	Intérêts créditeurs sur comptes bancaires	750.000,00	450.000,00-	300.000,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Patrimoine</i>			
124/750101	Dividendes Holding Communal	810.391,00	730,00-	809.661,00
124/750102	Dividendes Holding Communal - parts B	0,00	116.370,00	116.370,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Production et transport d'énergie</i>			
550/750200	Dividendes de la société de leasing, de financement et d'économies d'énergie	280,00	55,00-	225,00
	<i>Électricité</i>			
552/742200	Ristournes intercommunale	4.500.000,00	126.454,00	4.626.454,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/751300	Arrérages dette belge	1,00	1.999,00	2.000,00
	<u>Logement et aménagement du territoire</u>			
	<i>Habitations sociales et politique du logement</i>			
922/751403	Remboursements d'intérêts par les bénéficiaires des prêts à l'achat, la construction et l'assainissement d'habitations sociales	467.880,00	20.000,00-	447.880,00
	Total R.O dette	6.528.552,00	225.962,00-	6.302.590,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	DEPENSES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
104/640613/09	Subside à l'ASBL " Association de parents pour la protection des enfants sur les routes", à Herstal	0,00	2.479,00	2.479,00
700/640459/09	Avantages sociaux	0,00	19.636,00	19.636,00
	Total Exercices Antérieurs	0,00	22.115,00	22.115,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Prélèvements et provisions</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/680101	Fonds de réserve dépenses de personnel	0,00	5.500.000,00	5.500.000,00
060/680102	Préfinancement dépenses extraordinaires	0,00	11.640.000,00	11.640.000,00
060/681000	Prélèvement pour le service extraordinaire	6.961.224,00	3.315.000,00	10.276.224,00
	Total Prélèvements et provisions	6.961.224,00	20.455.000,00	27.416.224,00
	<u>D.O personnel</u>			
	<u>Général</u>			
	<i>Recettes et dépenses générales</i>			
000/900001	Crédit destiné à pallier, par voie de transfert, les insuffisances de crédits budgétaires pour dépenses de personnel	1.000.000,00	500.000,00-	500.000,00
	<u>Autorités provinciales</u>			
	<i>Autorités provinciales</i>			
101/620200	Traitements des députés provinciaux	728.465,00	82.465,00	810.930,00
101/620300	Indemnités aux président, vice-présidents et secrétaires du Conseil provincial	92.950,00	8.105,00	101.055,00
101/620301	Jetons de présence aux membres du Conseil provincial	386.779,00	41.251,00	428.030,00
101/620310	Indemnités à allouer aux agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial	89.688,00	12.258,00-	77.430,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
101/621200	Allocations sociales directes aux députés provinciaux	42.900,00	6.320,00-	36.580,00
101/623310	Cotisations patronales à la sécurité sociale pour des agents astreints à des sujétions spéciales lors des sessions du Conseil provincial	4.464,00	1.366,00	5.830,00
101/624200	Pensions de retraite aux anciens députés provinciaux	360.000,00	80.000,00-	280.000,00
101/624210	Pensions de survie aux ayants droit des anciens députés provinciaux	87.000,00	11.000,00	98.000,00
101/627210	Remboursements de cotisations pour soins de santé aux députés provinciaux	16.000,00	11.000,00-	5.000,00
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/624100	Contribution provinciale aux dépenses résultant du régime des pensions de retraite et de survie <i>Agents sanctionnateurs</i>	3.344.000,00	744.000,00-	2.600.000,00
104/620000	Rémunérations	80.850,00	37.450,00	118.300,00
104/621000	Allocations sociales directes	5.810,00	540,00	6.350,00
104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	22.401,00	11.059,00	33.460,00
104/625000	Abonnements sociaux	990,00	610,00	1.600,00
	<i>Administration centrale provinciale</i>			
104/620000	Rémunérations	8.123.902,00	163.122,00-	7.960.780,00
104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.313.898,00	20.288,00-	1.293.610,00
104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.547.170,00	43.940,00	1.591.110,00
104/625000	Abonnements sociaux	43.820,00	11.970,00	55.790,00
	<i>Direction générale transversale</i>			
104/620000	Rémunérations	270.972,00	43.508,00	314.480,00
104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	46.965,00	9.485,00	56.450,00
104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	38.460,00	13.830,00	52.290,00
104/625000	Abonnements sociaux	1.660,00	1.760,00	3.420,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Service de la communication et du protocole</i>			
104/620000	Rémunérations	1.345.331,00	120.619,00	1.465.950,00
104/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	210.433,00	3.067,00	213.500,00
104/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	193.790,00	5.500,00	199.290,00
104/625000	Abonnements sociaux	4.440,00	4.020,00	8.460,00
	<i>Institut de formation des agents des services publics</i>			
106/620000	Rémunérations	2.929.410,00	110.240,00	3.039.650,00
106/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	546.450,00	47.520,00	593.970,00
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	181.380,00	17.440,00	198.820,00
106/625000	Abonnements sociaux	4.940,00	2.280,00-	2.660,00
106/628010	Remboursements de traitements	725.890,00	81.110,00	807.000,00
	<i>Ecole des cadets</i>			
106/620000	Rémunérations	137.814,00	65.136,00	202.950,00
106/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	34.542,00	10.658,00	45.200,00
106/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	6.150,00	580,00	6.730,00
	<i>Services du receveur provincial</i>			
121/620000	Rémunérations	1.408.333,00	25.537,00	1.433.870,00
121/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	216.796,00	706,00-	216.090,00
121/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	317.890,00	18.400,00	336.290,00
121/625000	Abonnements sociaux	7.590,00	2.410,00	10.000,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Archives provinciales</i>			
133/620000	Rémunérations	119.499,00	459,00-	119.040,00
133/621000	Allocations sociales directes	10.870,00	2.380,00-	8.490,00
133/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	22.916,00	3.114,00	26.030,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
133/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	18.520,00	2.090,00-	16.430,00
	<i>Infrastructure et Environnement</i>			
137/620000	Rémunérations	7.323.824,00	245.124,00-	7.078.700,00
137/621000	Allocations sociales directes	538.840,00	38.090,00-	500.750,00
137/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	1.155.641,00	28.039,00	1.183.680,00
137/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1.527.850,00	31.880,00	1.559.730,00
137/625000	Abonnements sociaux	17.801,00	2.260,00-	15.541,00
	<i>Complexe des Hauts-Sarts</i>			
138/620000	Rémunérations	1.290.229,00	52.511,00	1.342.740,00
138/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	213.392,00	14.358,00	227.750,00
138/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	265.630,00	31.930,00	297.560,00
138/625000	Abonnements sociaux	4.160,00	640,00-	3.520,00
	<i>Département des Technologies de l'Information</i>			
139/620000	Rémunérations	923.925,00	76.115,00	1.000.040,00
139/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	141.480,00	2.690,00-	138.790,00
139/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	156.530,00	19.720,00	176.250,00
139/625000	Abonnements sociaux	2.890,00	440,00	3.330,00
	<u>Etranger et calamité</u>			
	<i>Bureau des relations extérieures</i>			
151/620000	Rémunérations	162.473,00	837,00	163.310,00
151/621000	Allocations sociales directes	12.070,00	730,00-	11.340,00
151/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	29.067,00	2.193,00	31.260,00
151/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	12.680,00	1.390,00	14.070,00
151/625000	Abonnements sociaux	1.370,00	1.290,00	2.660,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Sécurité et ordre public</u>			
	<i>Police</i>			
331/620000	Rémunérations	39.620,00	16.520,00-	23.100,00
331/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	7.000,00	300,00-	6.700,00
331/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3.780,00	3.780,00-	0,00
331/628010	Remboursements de traitements	281.400,00	59.190,00-	222.210,00
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Service Technique provincial</i>			
420/620000	Rémunérations	2.997.023,00	192.923,00-	2.804.100,00
420/621000	Allocations sociales directes	219.170,00	4.890,00-	214.280,00
420/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	460.408,00	14.532,00	474.940,00
420/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	722.030,00	43.000,00-	679.030,00
420/625000	Abonnements sociaux	11.370,00	2.410,00	13.780,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Société "Services-Promotions-Initiatives"</i>			
530/620000	Rémunérations	531.987,00	88.357,00-	443.630,00
530/621000	Allocations sociales directes	45.280,00	8.960,00-	36.320,00
530/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	73.447,00	6.237,00-	67.210,00
530/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	122.250,00	2.760,00	125.010,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/620000	Rémunérations	2.707.333,00	3.823,00-	2.703.510,00
560/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	483.860,00	28.230,00	512.090,00
560/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	362.910,00	19.040,00	381.950,00
560/625000	Abonnements sociaux	4.770,00	4.190,00	8.960,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Direction générale des services agricoles</i>			
621/620000	Rémunérations	1.125.593,00	13.487,00	1.139.080,00
621/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	194.707,00	11.783,00	206.490,00
621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	215.190,00	7.100,00	222.290,00
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/620000	Rémunérations	590.942,00	64.358,00	655.300,00
621/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	121.765,00	15.105,00	136.870,00
621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	71.820,00	11.410,00	83.230,00
621/625000	Abonnements sociaux	701,00	1.119,00	1.820,00
	<i>Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine</i>			
621/620000	Rémunérations	336.718,00	3.532,00	340.250,00
621/621000	Allocations sociales directes	23.580,00	90,00-	23.490,00
621/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	48.126,00	854,00	48.980,00
621/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	83.160,00	7.660,00	90.820,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>			
701/620000	Rémunérations	3.219.373,00	182.127,00	3.401.500,00
701/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	533.754,00	62.916,00	596.670,00
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	577.430,00	60.460,00	637.890,00
701/625000	Abonnements sociaux	2.161,00	600,00	2.761,00
	<i>Espace Qualité Formation</i>			
701/620000	Rémunérations	379.362,00	36.082,00-	343.280,00
701/621000	Allocations sociales directes	26.110,00	5.400,00-	20.710,00
701/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	65.478,00	172,00	65.650,00
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	50.090,00	13.480,00-	36.610,00
701/625000	Abonnements sociaux	1.400,00	20,00	1.420,00
	<i>Espace Tremplin</i>			
701/620000	Rémunérations	351.879,00	35.911,00	387.790,00
701/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	77.770,00	14.370,00	92.140,00
701/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	30.000,00	5.380,00	35.380,00
701/625000	Abonnements sociaux	1.110,00	250,00-	860,00
701/628010	Remboursements de traitements	44.671,00	33.671,00-	11.000,00
	<i>Maison des langues</i>			
701/620000	Rémunérations	116.253,00	6.183,00-	110.070,00
701/621000	Allocations sociales directes	4.440,00	50,00-	4.390,00
701/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	18.676,00	4.406,00-	14.270,00
701/625000	Abonnements sociaux	460,00	150,00	610,00
701/628010	Remboursements de traitements	70.350,00	1.350,00-	69.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Centres Psycho-médico-sociaux</i>			
706/620000	Rémunérations	4.074.946,00	3.784,00-	4.071.162,00
706/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	300.544,00	354,00	300.898,00
706/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	83.160,00	9.510,00	92.670,00
706/625000	Abonnements sociaux	7.880,00	620,00-	7.260,00
	<i>Internats</i>			
708/620000	Rémunérations	4.300.814,00	131.464,00-	4.169.350,00
708/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	653.389,00	15.821,00	669.210,00
708/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	761.080,00	63.660,00	824.740,00
708/625000	Abonnements sociaux	3.820,00	1.280,00	5.100,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/620000	Rémunérations	6.366.209,00	74.849,00	6.441.058,00
732/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	663.482,00	20.614,00	684.096,00
732/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	348.480,00	37.810,00	386.290,00
732/625000	Abonnements sociaux	3.610,00	1.030,00-	2.580,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/620000	Rémunérations	66.620.542,00	140.558,00-	66.479.984,00
735/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	6.272.170,00	118.598,00	6.390.768,00
735/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.782.870,00	104.920,00	2.887.790,00
735/625000	Abonnements sociaux	96.990,00	17.250,00	114.240,00
735/628010	Remboursements de traitements	229.700,00	135.700,00-	94.000,00
	<i>Enseignement secondaire de promotion sociale</i>			
736/620000	Rémunérations	9.989.221,00	27.529,00-	9.961.692,00
736/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	886.893,00	3.872,00-	883.021,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
736/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	70.500,00	1.240,00	71.740,00
736/625000	Abonnements sociaux	20.560,00	6.670,00-	13.890,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/620000	Rémunérations	30.748.712,00	149.344,00-	30.599.368,00
741/621000	Allocations sociales directes	389.225,00	6.670,00-	382.555,00
741/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	2.573.851,00	8.489,00	2.582.340,00
741/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	511.340,00	23.870,00	535.210,00
741/625000	Abonnements sociaux	20.510,00	3.880,00	24.390,00
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/620000	Rémunérations	1.884.483,00	29.298,00-	1.855.185,00
744/621000	Allocations sociales directes	59.054,00	160,00-	58.894,00
744/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	833.125,00	10.062,00-	823.063,00
744/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	43.320,00	4.130,00	47.450,00
744/625000	Abonnements sociaux	2.000,00	2.110,00	4.110,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</i>			
752/620000	Rémunérations	2.975.276,00	49.547,00-	2.925.729,00
752/621000	Allocations sociales directes	121.114,00	3.930,00-	117.184,00
752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	234.608,00	3.121,00-	231.487,00
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	119.600,00	10.890,00	130.490,00
752/625000	Abonnements sociaux	1.420,00	60,00-	1.360,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Institut médico-pédagogique de Micheroux</i>			
752/620000	Rémunérations	843.153,00	67.967,00	911.120,00
752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	142.864,00	24.656,00	167.520,00
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	134.270,00	4.450,00	138.720,00
752/625000	Abonnements sociaux	3.760,00	2.150,00	5.910,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/620000	Rémunérations	1.222.257,00	6.903,00	1.229.160,00
752/621000	Allocations sociales directes	91.930,00	5.990,00-	85.940,00
752/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	231.148,00	18.162,00	249.310,00
752/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	204.940,00	3.340,00	208.280,00
752/625000	Abonnements sociaux	4.270,00	800,00-	3.470,00
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/620000	Rémunérations	2.338.068,00	115.518,00-	2.222.550,00
760/621000	Allocations sociales directes	134.380,00	6.230,00-	128.150,00
760/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	435.734,00	239.166,00	674.900,00
760/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	360.160,00	39.670,00	399.830,00
760/625000	Abonnements sociaux	350,00	60,00	410,00
	<u>Jennesse</u>			
	<i>Service provincial de la jeunesse</i>			
761/620000	Rémunérations	1.292.514,00	23.614,00-	1.268.900,00
761/621000	Allocations sociales directes	85.730,00	2.660,00	88.390,00
761/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	194.233,00	2.107,00	196.340,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
761/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	265.730,00	6.030,00	271.760,00
761/625000	Abonnements sociaux	2.910,00	350,00-	2.560,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Grands évènements</i>			
762/620000	Rémunérations	304.428,00	61.442,00	365.870,00
762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	45.369,00	14.381,00	59.750,00
762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	61.970,00	18.890,00	80.860,00
762/625000	Abonnements sociaux	1.400,00	320,00-	1.080,00
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/620000	Rémunérations	3.114.794,00	99.256,00	3.214.050,00
762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	488.112,00	41.008,00	529.120,00
762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	580.780,00	64.990,00	645.770,00
762/625000	Abonnements sociaux	8.730,00	580,00	9.310,00
	<i>Service des affaires culturelles - Médiathèque</i>			
762/620000	Rémunérations	783.683,00	73.683,00-	710.000,00
762/621000	Allocations sociales directes	55.720,00	620,00-	55.100,00
762/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	121.402,00	10.732,00-	110.670,00
762/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	165.600,00	5.400,00-	160.200,00
762/625000	Abonnements sociaux	2.120,00	130,00	2.250,00
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/620000	Rémunérations	3.749.043,00	168.763,00-	3.580.280,00
767/621000	Allocations sociales directes	267.630,00	12.240,00-	255.390,00
767/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	577.810,00	700,00-	577.110,00
767/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	823.840,00	16.820,00-	807.020,00
767/625000	Abonnements sociaux	13.220,00	2.990,00	16.210,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Sports</u>			
	<i>Service des sports</i>			
764/620000	Rémunérations	2.043.309,00	144.791,00	2.188.100,00
764/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	368.981,00	71.329,00	440.310,00
764/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	267.440,00	44.740,00	312.180,00
764/625000	Abonnements sociaux	3.160,00	270,00-	2.890,00
	<i>Centre de formation de tennis</i>			
764/620000	Rémunérations	60.000,00	49.650,00	109.650,00
764/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	20.000,00	9.580,00	29.580,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Service des musées et expositions</i>			
771/620000	Rémunérations	2.891.412,00	26.978,00	2.918.390,00
771/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	452.288,00	28.738,00-	423.550,00
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	485.630,00	43.570,00	529.200,00
771/625000	Abonnements sociaux	10.480,00	4.310,00	14.790,00
	<i>Château de Jehay</i>			
771/620000	Rémunérations	521.563,00	54.777,00	576.340,00
771/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	96.677,00	20.043,00	116.720,00
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	65.490,00	2.570,00-	62.920,00
	<i>Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon</i>			
771/620000	Rémunérations	45.005,00	215,00-	44.790,00
771/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	6.565,00	225,00	6.790,00
771/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	11.340,00	1.270,00	12.610,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
771/625000	Abonnements sociaux	1.110,00	20,00	1.130,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/620000	Rémunérations	1.512.252,00	259.228,00	1.771.480,00
840/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	247.711,00	47.809,00	295.520,00
840/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	229.101,00	49.280,00	278.381,00
840/625000	Abonnements sociaux	7.391,00	481,00-	6.910,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Direction générale des services santé et environnement</i>			
870/620000	Rémunérations	1.846.393,00	45.977,00	1.892.370,00
870/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	314.372,00	22.518,00	336.890,00
870/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	330.210,00	22.870,00	353.080,00
870/625000	Abonnements sociaux	4.090,00	1.520,00	5.610,00
	<i>Laboratoires</i>			
871/620000	Rémunérations	2.884.319,00	253.599,00-	2.630.720,00
871/621000	Allocations sociales directes	203.910,00	3.180,00	207.090,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	472.558,00	33.938,00-	438.620,00
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	615.240,00	25.510,00	640.750,00
871/625000	Abonnements sociaux	1.270,00	2.080,00	3.350,00
	<i>Médecine de l'environnement</i>			
871/620000	Rémunérations	610.501,00	61.491,00-	549.010,00
871/621000	Allocations sociales directes	43.330,00	5.690,00-	37.640,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	101.393,00	27.203,00-	74.190,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	77.560,00	3.780,00	81.340,00
871/625000	Abonnements sociaux	760,00	840,00	1.600,00
	<i>Service de la qualité de la vie</i>			
871/620000	Rémunérations	566.041,00	75.721,00-	490.320,00
871/621000	Allocations sociales directes	39.020,00	2.140,00-	36.880,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	91.051,00	10.711,00-	80.340,00
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	113.020,00	22.790,00-	90.230,00
871/625000	Abonnements sociaux	660,00	660,00	1.320,00
	<i>Promotion de la santé à l'école</i>			
871/620000	Rémunérations	2.272.806,00	25.444,00	2.298.250,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	384.850,00	35.890,00	420.740,00
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	456.220,00	8.410,00-	447.810,00
871/625000	Abonnements sociaux	2.100,00	410,00	2.510,00
	<i>Service des consultations</i>			
871/620000	Rémunérations	1.048.187,00	23.203,00	1.071.390,00
871/621000	Allocations sociales directes	77.160,00	1.980,00-	75.180,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	183.537,00	16.593,00	200.130,00
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	206.340,00	14.230,00	220.570,00
871/625000	Abonnements sociaux	370,00	540,00	910,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/620000	Rémunérations	2.235.472,00	157.862,00-	2.077.610,00
871/621000	Allocations sociales directes	167.860,00	23.130,00-	144.730,00
871/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	421.654,00	33.334,00-	388.320,00
871/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	365.850,00	2.960,00-	362.890,00
871/625000	Abonnements sociaux	250,00	450,00	700,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/620000	Rémunérations	14.366.251,00	432.679,00	14.798.930,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
872/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	2.460.360,00	479.190,00	2.939.550,00
872/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2.564.930,00	73.570,00	2.638.500,00
872/625000	Abonnements sociaux	69.060,00	16.970,00	86.030,00
872/628000	Divers frais de personnel	37.200,00	32.200,00-	5.000,00
872/628500	Remboursement des indemnités perçues du Fonds des maladies professionnelles dans le cadre de la protection de la maternité <i>Centre Princesse Astrid</i>	85.000,00	59.100,00-	25.900,00
872/620000	Rémunérations	3.489.780,00	812.520,00-	2.677.260,00
872/621000	Allocations sociales directes	249.570,00	45.700,00-	203.870,00
872/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	599.707,00	123.587,00-	476.120,00
872/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	644.450,00	124.090,00-	520.360,00
872/625000	Abonnements sociaux	21.580,00	1.660,00-	19.920,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Service interne de prévention et de la protection du travail</i>			
879/620000	Rémunérations	222.027,00	3.553,00	225.580,00
879/621000	Allocations sociales directes	16.470,00	10,00-	16.460,00
879/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	32.724,00	1.476,00	34.200,00
879/624000	Cotisations patronales à la caisse de pensions	56.550,00	7.020,00	63.570,00
879/625000	Abonnements sociaux	400,00	110,00	510,00
	Total D.O personnel	271.938.555,00	468.483,00-	271.470.072,00
	<u>D.O fonctionnement</u>			
	<u>Administration générale</u>			

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/613300	Fonctionnement des bâtiments	615.000,00	10.000,00-	605.000,00
104/613514	Cotisation à l'ASBL Coordination provinciale des pouvoirs locaux	0,00	131.250,00	131.250,00
	<i>Administration centrale provinciale</i>			
104/610000	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00	1,00-	0,00
104/613100	Fonctionnement administratif	787.250,00	550,00	787.800,00
	<i>Direction générale transversale</i>			
104/613287	Consultance externe dans le projet diversité de la gestion des ressources humaines	13.200,00	13.200,00-	0,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Archives provinciales</i>			
133/613100	Fonctionnement administratif	4.100,00	500,00-	3.600,00
133/613400	Frais d'usage des véhicules	50,00	50,00-	0,00
	<i>Complexe des Hauts-Sarts</i>			
138/613200	Fonctionnement technique	397.000,00	70.000,00-	327.000,00
	<i>Département des Technologies de l'Information</i>			
139/613100	Fonctionnement administratif	85.450,00	2.600,00	88.050,00
	<i>Service informatique central</i>			
139/613601	Informatisation des services provinciaux	3.743.910,00	1.600,00-	3.742.310,00
	<u>Etranger et calamité</u>			
	<i>Bureau des relations extérieures</i>			
151/613100	Fonctionnement administratif	180.000,00	25.000,00-	155.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Service Technique provincial</i>			
420/613504	Cotisation à l'ASBL " Interprovinciale des services techniques voyers"	125,00	125,00-	0,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Ecole provinciale postsecondaire d'agriculture</i>			
621/613200	Fonctionnement technique	1.250,00	250,00-	1.000,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>			
701/613200	Fonctionnement technique	217.725,00	3.855,00-	213.870,00
701/613280	Acquisition de bulletins scolaires et registres pour l'enseignement secondaire	35.000,00	20.000,00-	15.000,00
701/613284	Location équipement didactique pour l'ensemble des établissements d'enseignement	198.000,00	19.000,00-	179.000,00
701/613300	Fonctionnement des bâtiments	7.910,00	1.030,00-	6.880,00
701/613400	Frais d'usage des véhicules	39.500,00	500,00-	39.000,00
	<i>Maison des langues</i>			
701/613300	Fonctionnement des bâtiments	6.500,00	800,00-	5.700,00
	<i>Repas scolaires</i>			
702/613200	Fonctionnement technique	1.000.570,00	30.000,00-	970.570,00
	<i>Internats</i>			
708/613100	Fonctionnement administratif	34.371,00	8.800,00-	25.571,00
708/613300	Fonctionnement des bâtiments	459.930,00	15.000,00-	444.930,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/613100	Fonctionnement administratif	64.700,00	4.700,00-	60.000,00
732/613300	Fonctionnement des bâtiments	429.000,00	35.000,00-	394.000,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/613100	Fonctionnement administratif	395.535,00	8.750,00-	386.785,00
735/613200	Fonctionnement technique	1.176.660,00	15.889,00-	1.160.771,00
735/613300	Fonctionnement des bâtiments	3.556.235,00	14.446,00-	3.541.789,00
	<i>Enseignement secondaire de promotion sociale</i>			
736/613100	Fonctionnement administratif	71.510,00	6.000,00-	65.510,00
736/613200	Fonctionnement technique	139.841,00	20.000,00-	119.841,00
736/613300	Fonctionnement des bâtiments	104.700,00	8.000,00-	96.700,00
736/613400	Frais d'usage des véhicules	5.000,00	2.000,00-	3.000,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/610000	Loyers d'immeubles et charges locatives	125.000,00	40.000,00	165.000,00
741/613100	Fonctionnement administratif	201.591,00	40.000,00-	161.591,00
741/613200	Fonctionnement technique	616.850,00	68.200,00-	548.650,00
741/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.383.650,00	40.000,00-	1.343.650,00
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/613100	Fonctionnement administratif	25.275,00	3.000,00-	22.275,00
744/613300	Fonctionnement des bâtiments	54.325,00	3.400,00-	50.925,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Arts</u>			
	<i>Service des musées et expositions</i>			
771/613200	Fonctionnement technique	512.590,00	30.000,00-	482.590,00
771/613300	Fonctionnement des bâtiments	472.410,00	70.000,00-	402.410,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Laboratoires</i>			
871/613200	Fonctionnement technique	829.200,00	60.000,00-	769.200,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/613200	Fonctionnement technique	441.300,00	30.000,00-	411.300,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/613200	Fonctionnement technique	3.064.410,00	20.000,00-	3.044.410,00
872/613300	Fonctionnement des bâtiments	948.500,00	45.000,00-	903.500,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Service interne de prévention et de la protection du travail</i>			
879/613100	Fonctionnement administratif	27.800,00	2.000,00-	25.800,00
879/613300	Fonctionnement des bâtiments	35.050,00	1.050,00-	34.000,00
	Total D.O fonctionnement	22.507.974,00	572.746,00-	21.935.228,00
	<u>D.O transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/640121	Subsides aux anciens combattants, déportés, réfractaires et patriotes	0,00	2.500,00	2.500,00
104/640613	Subside à l'ASBL "Association de parents pour la protection des enfants sur les routes", à Herstal	0,00	2.479,00	2.479,00
	<u>Etranger et calamité</u>			
	<i>Relations avec l'étranger</i>			
151/640150	Subsides pour les problèmes et actions internationales	54.550,00	10.297,00	64.847,00
	<i>Programmes de coopération internationale</i>			
153/640155	Co-financement de projets transfrontaliers et actions dans l'Eurégio Meuse-Rhin	95.450,00	1.788,00	97.238,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Industrie et énergie</i>			
530/640300	Contribution à l'action de l'agence de développement (SPI+)	1.291.574,00	25.000,00	1.316.574,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/640644	Avance de trésorerie pour le projet LIFE - Tourbières	0,00	168.761,25	168.761,25
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/640437	Interventions dans les dépenses d'opérateurs partenaires de projets transfrontaliers portés par la province	434.000,00	143.000,00-	291.000,00
	<i>Élevage</i>			
623/640435	Subside au CPL ANIMAL	75.000,00	25.000,00	100.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/640455	Subsides aux personnes pour formation informatique auprès d'opérateurs de formation reconnus ou agréés	10.000,00	8.000,00-	2.000,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/642012	Remboursement aux étudiants de l'enseignement supérieur	328.056,00	310.056,00-	18.000,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Culture et loisirs</i>			
762/640501	Subsides aux institutions culturelles du secteur privé	1.009.417,00	5.905,00	1.015.322,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Santé</i>			
871/640700	Subsides en faveur d'organismes oeuvrant dans le secteur de la santé	45.000,00	10.000,00-	35.000,00
871/640715	Subside à la Maison de garde à Aywaille	0,00	20.000,00	20.000,00
	<i>Maison de soins psychiatriques</i>			
872/642300	Facturation des dépenses effectuées par l'Accueil - Centre hospitalier spécialisé de la Province - Lierneux	4.000.000,00	820.057,62-	3.179.942,38
	Total D.O transferts	7.343.047,00	1.029.383,37-	6.313.663,63

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>D.O dette</u>			
	<u>Général</u>			
	<i>Recettes et dépenses générales</i>			
000/653001	Intérêts débiteurs sur comptes courants	25.000,00	10.000,00-	15.000,00
	<u>Dette générale</u>			
	<i>Dette générale</i>			
010/650010	Intérêts d'emprunts	336.840,00	75.990,00	412.830,00
	<u>Autorités provinciales</u>			
	<i>Autorités provinciales</i>			
101/430030	Remboursements d'emprunts	2.570,00	240,00	2.810,00
101/650010	Intérêts d'emprunts	28.170,00	28.170,00-	0,00
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/430030	Remboursements d'emprunts	198.160,00	27.230,00	225.390,00
104/650010	Intérêts d'emprunts	172.060,00	156.610,00-	15.450,00
104/650049	Intérêts d'emprunts - assurance viagère pour les pensions du personnel enseignant subventionné	760.100,00	449.590,00-	310.510,00
	<i>Administration centrale provinciale</i>			
104/650010	Intérêts d'emprunts	150.800,00	119.900,00-	30.900,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
104/430030	Remboursements d'emprunts	0,00	18.280,00	18.280,00
	<i>Institut de formation des agents des services publics</i>			
106/430030	Remboursements d'emprunts	207.400,00	64.980,00	272.380,00
106/650010	Intérêts d'emprunts	313.060,00	143.320,00-	169.740,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Patrimoine</i>			
124/430030	Remboursements d'emprunts	39.800,00	41.140,00	80.940,00
124/650010	Intérêts d'emprunts	114.260,00	114.260,00-	0,00
	<u>Services généraux</u>			
	<i>Archives provinciales</i>			
133/430030	Remboursements d'emprunts	52.340,00	2.990,00	55.330,00
133/650010	Intérêts d'emprunts	20.060,00	7.420,00-	12.640,00
	<i>Infrastructure et Environnement</i>			
137/430030	Remboursements d'emprunts	291.100,00	29.640,00-	261.460,00
137/650010	Intérêts d'emprunts	150.550,00	38.430,00-	112.120,00
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Voirie</i>			
421/430030	Remboursements d'emprunts	85.710,00	20,00	85.730,00
421/650010	Intérêts d'emprunts	40.660,00	11.300,00-	29.360,00
	<i>Lignes vicinales</i>			
422/653030	Annuités pour la formation du capital des lignes vicinales	39.000,00	1.380,00-	37.620,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Voies navigables - Hydraulique</u>			
	<i>Hydraulique</i>			
482/430030	Remboursements d'emprunts	338.970,00	16.630,00-	322.340,00
482/650010	Intérêts d'emprunts	186.260,00	71.270,00-	114.990,00
484/430030	Remboursements d'emprunts	0,00	22.070,00	22.070,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Société "Services-Promotions-Initiatives"</i>			
530/430033	Remboursements d'emprunts pour libération de parts B au capital de la société "Services promotion initiatives en Province de Liège"	456.790,00	13.590,00	470.380,00
530/650015	Intérêts d'emprunts pour la libération de parts B au capital de la société "Services promotion initiatives en Province de Liège"	315.140,00	90.000,00-	225.140,00
	<i>Industrie et énergie</i>			
530/430030	Remboursements d'emprunts	364.100,00	220,00	364.320,00
530/650010	Intérêts d'emprunts	70.900,00	660,00-	70.240,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/430030	Remboursements d'emprunts	319.790,00	4.330,00	324.120,00
560/430037	Remboursements d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers	385.300,00	50,00	385.350,00
560/650010	Intérêts d'emprunts	142.130,00	54.130,00-	88.000,00
560/650017	Intérêts d'emprunts pour acquisition et équipement de biens immobiliers	259.090,00	35.170,00-	223.920,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Direction générale des services agricoles</i>			
621/430030	Remboursements d'emprunts	12.050,00	1.020,00	13.070,00
621/650010	Intérêts d'emprunts	14.370,00	10.470,00-	3.900,00
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/650010	Intérêts d'emprunts	11.320,00	7.740,00-	3.580,00
	<i>Centre d'insémination artificielle de l'espèce porcine</i>			
621/430030	Remboursements d'emprunts	33.530,00	8.340,00	41.870,00
621/650010	Intérêts d'emprunts	27.400,00	27.360,00-	40,00
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
621/650010	Intérêts d'emprunts	24.840,00	7.430,00-	17.410,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/650010	Intérêts d'emprunts	140.270,00	77.110,00-	63.160,00
	<i>Prêts d'études</i>			
703/430030	Remboursements d'emprunts	97.530,00	1.480,00	99.010,00
703/650010	Intérêts d'emprunts	27.070,00	17.530,00-	9.540,00
	<i>Centres Psycho-médico-sociaux</i>			
706/430030	Remboursements d'emprunts	51.820,00	390,00	52.210,00
706/650010	Intérêts d'emprunts	93.610,00	83.780,00-	9.830,00
	<i>Internats</i>			
708/430030	Remboursements d'emprunts	361.150,00	3.830,00	364.980,00
708/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	3,00	2.249,00	2.252,00
708/650010	Intérêts d'emprunts	193.970,00	89.250,00-	104.720,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
708/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	323,00	1.259,00	1.582,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/430030	Remboursements d'emprunts	48.480,00	20,00	48.500,00
732/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	1,00-	0,00
732/650010	Intérêts d'emprunts	34.380,00	23.260,00-	11.120,00
732/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/430030	Remboursements d'emprunts	1.587.810,00	23.100,00	1.610.910,00
735/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	5,00	4.586,00	4.591,00
735/650010	Intérêts d'emprunts	887.690,00	372.540,00-	515.150,00
735/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1.072,00	2.289,00	3.361,00
	<i>Enseignement secondaire de promotion sociale</i>			
736/430030	Remboursements d'emprunts	76.160,00	80,00	76.240,00
736/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	1,00-	0,00
736/650010	Intérêts d'emprunts	38.090,00	4.390,00-	33.700,00
736/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/430030	Remboursements d'emprunts	829.640,00	34.050,00	863.690,00
741/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	1,00-	0,00
741/650010	Intérêts d'emprunts	682.470,00	169.170,00-	513.300,00
741/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1,00-	0,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/430030	Remboursements d'emprunts	12.840,00	800,00	13.640,00
744/650010	Intérêts d'emprunts	13.910,00	10.860,00-	3.050,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</i>			
752/430030	Remboursements d'emprunts	59.510,00	490,00	60.000,00
752/650010	Intérêts d'emprunts	27.830,00	16.630,00-	11.200,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	3.909,00	3.910,00
752/650010	Intérêts d'emprunts	13.800,00	7.120,00-	6.680,00
752/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	2.579,00	2.580,00
	<u>Complexes de délasserment</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/430030	Remboursements d'emprunts	166.010,00	1.940,00	167.950,00
760/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	159,00	160,00
760/650010	Intérêts d'emprunts	102.840,00	13.760,00-	89.080,00
760/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	200,00	30,00-	170,00
	<u>Jeunesse</u>			
	<i>Service provincial de la jeunesse</i>			
761/430030	Remboursements d'emprunts	60.030,00	200,00	60.230,00
761/650010	Intérêts d'emprunts	12.770,00	1.440,00-	11.330,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Administration</i>			
762/430030	Remboursements d'emprunts	14.660,00	3.210,00	17.870,00
762/650010	Intérêts d'emprunts	10.390,00	8.420,00-	1.970,00
	<i>Service des expositions</i>			
763/650010	Intérêts d'emprunts	6.540,00	4.390,00-	2.150,00
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/650010	Intérêts d'emprunts	19.680,00	16.800,00-	2.880,00
	<u>Sports</u>			
	<i>Service des sports</i>			
764/650010	Intérêts d'emprunts	2.500,00	2.500,00-	0,00
	<i>Complexe sportif de Naimette-Xhovémont</i>			
764/650010	Intérêts d'emprunts	73.990,00	8.730,00-	65.260,00
	<i>Ctre rég. d'entraînement et formation de jeunes footballeurs</i>			
764/430030	Remboursements d'emprunts	88.670,00	1.810,00	90.480,00
764/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	114.850,00	19.250,00	134.100,00
764/650010	Intérêts d'emprunts	9.990,00	9.320,00-	670,00
764/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	66.480,00	26.880,00-	39.600,00
	<i>Centre de formation de tennis de table</i>			
764/650010	Intérêts d'emprunts	28.410,00	1.000,00-	27.410,00
	<i>Centre de formation de tennis</i>			
764/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	30.609,00	30.610,00
764/650010	Intérêts d'emprunts	3.170,00	3.170,00-	0,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Arts</u>			
	<i>Musée de la Vie wallonne</i>			
771/430030	Remboursements d'emprunts	135.860,00	73.430,00	209.290,00
771/650010	Intérêts d'emprunts	293.480,00	162.360,00-	131.120,00
	<i>Château de Jehay</i>			
771/430030	Remboursements d'emprunts	157.200,00	10.500,00	167.700,00
771/650010	Intérêts d'emprunts	176.050,00	121.390,00-	54.660,00
	<i>Église Saint-Antoine</i>			
771/650010	Intérêts d'emprunts	26.750,00	5.840,00-	20.910,00
	<i>Édifices classés</i>			
773/430030	Remboursements d'emprunts	140.700,00	4.730,00	145.430,00
773/650010	Intérêts d'emprunts	127.770,00	64.120,00-	63.650,00
	<u>Cultes et laïcité</u>			
	<i>Cultes</i>			
790/430030	Remboursements d'emprunts	101.980,00	1.720,00	103.700,00
790/650010	Intérêts d'emprunts	57.850,00	25.740,00-	32.110,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/430030	Remboursements d'emprunts	24.480,00	17.750,00	42.230,00
840/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	919,00	920,00
840/650010	Intérêts d'emprunts	52.140,00	48.880,00-	3.260,00
840/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	609,00	610,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>La famille</i>			
844/430030	Remboursements d'emprunts	60.520,00	1.870,00	62.390,00
844/650010	Intérêts d'emprunts	22.360,00	14.500,00-	7.860,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Direction générale des services santé et environnement</i>			
870/650010	Intérêts d'emprunts	88.220,00	13.130,00-	75.090,00
	<i>Laboratoires</i>			
871/430030	Remboursements d'emprunts	160.820,00	2.690,00	163.510,00
871/650010	Intérêts d'emprunts	85.380,00	19.460,00-	65.920,00
	<i>Promotion de la santé à l'école</i>			
871/430030	Remboursements d'emprunts	3.560,00	10,00	3.570,00
871/650010	Intérêts d'emprunts	3.160,00	2.780,00-	380,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/650010	Intérêts d'emprunts	50.180,00	42.350,00-	7.830,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/430030	Remboursements d'emprunts	469.130,00	5.000,00	474.130,00
872/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	2.469,00	2.470,00
872/650010	Intérêts d'emprunts	250.500,00	103.840,00-	146.660,00
872/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	1.629,00	1.630,00
	<i>Maison de soins psychiatriques</i>			
872/430030	Remboursements d'emprunts	108.830,00	3.470,00	112.300,00
872/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	118.010,00	26.990,00	145.000,00
872/650010	Intérêts d'emprunts	42.800,00	10.010,00-	32.790,00
872/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	83.170,00	43.170,00-	40.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Complexe provincial de Magnée et CHR de la Citadelle</i>			
872/653091	Crédit destiné à indemniser les dispensaires antituberculeux de la diminution d'arrérages leur attribués sur le legs Montefiore-Levi par suite du prélèvement fait pour l'édification du sanatorium de Magnée	1,00	9,00	10,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Adduction et distribution d'eau</i>			
874/653040	Annuités souscrites pour la constitution de capital des services régionaux et locaux de distribution d'eau	180.000,00	59.480,00-	120.520,00
	<i>Traitement des eaux usées</i>			
877/430046	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	333.940,00	2.090,00	336.030,00
877/650038	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	148.860,00	52.700,00-	96.160,00
	<i>Maison de la qualité de la vie</i>			
879/430030	Remboursements d'emprunts	12.490,00	4.900,00-	7.590,00
879/431030	Remboursements d'emprunts subsidiés supérieures	1,00	1.109,00	1.110,00
879/650010	Intérêts d'emprunts	7.840,00	5.300,00-	2.540,00
879/650200	Intérêts d'emprunts subsidiés	1,00	729,00	730,00
	<i>Service interne de prévention et de la protection du travail</i>			
879/430030	Remboursements d'emprunts	0,00	4.900,00	4.900,00
879/650010	Intérêts d'emprunts	0,00	1.070,00	1.070,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Logement et aménagement du territoire</u>			
	<i>Habitations sociales et politique du logement</i>			
922/430039	Remboursements d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	120.490,00	9.370,00-	111.120,00
922/430048	Remboursements d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	2.972.200,00	23.180,00	2.995.380,00
922/650039	Intérêts d'emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	148.990,00	89.090,00-	59.900,00
922/650042	Intérêts d'emprunts couvrant les prêts à la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	618.770,00	127.830,00-	490.940,00
922/653080	Ristourne d'intérêts Prêts logement	1,00	1,00-	0,00
	Total D.O dette	19.434.731,00	2.819.555,00-	16.615.176,00

I TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES

	PRESTATIONS	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	41.599.095,00	326.249.931,00	8.634.329,00	376.483.355,00	1.705.758,00	6.256.250,00	384.445.363,00
1ere série de modifications budgétaires	900.010,00	480.415,00	810.390,00	2.190.815,00	78.885,00	500.000,00	2.769.700,00
2ieme série de modifications budgétaires	104.167,00	174.261,00	260.000,00-	18.428,00	0,00	0,00	18.428,00
3ieme série de modifications budgétaires	465.340,00	1.881.245,70-	225.962,00-	1.641.867,70-	26.592.550,74	6.256.250,00-	18.694.433,04
TOTAUX	43.068.612,00	325.023.361,30	8.958.757,00	377.050.730,30	28.377.193,74	500.000,00	405.927.924,04

II. TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES

	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	281.847.748,00	46.458.002,00	20.764.327,42	27.559.465,00	376.629.542,42	1.100.000,00	6.392.224,00	384.121.766,42
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	55.940,00-	1.074.426,00	640.896,00	0,00	1.659.382,00	132.495,65	904.000,00	2.695.877,65
2ieme série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2ieme série de modifications budgétaires	69.800,00	361.711,00	15.463,00-	15.059,00	431.107,00	100.000,00	335.000,00-	196.107,00
3ieme série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3ieme série de modifications budgétaires	468.483,00-	572.746,00-	1.029.383,37-	2.819.555,00-	4.890.167,37-	22.115,00	20.455.000,00	15.586.947,63
TOTAUX	281.393.125,00	47.321.393,00	20.360.377,05	24.754.969,00	373.829.864,05	1.354.610,65	27.416.224,00	402.600.698,70

BONI du Budget ORDINAIRE : 3.327.225,34

RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE

Recettes

LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
I. Recettes propres à l'exercice	385.448.848,00	7.898.117,70-	377.550.730,30
II. Recettes des exercices antérieurs	1.784.643,00	26.592.550,74	28.377.193,74
Recettes totales	387.233.491,00	18.694.433,04	405.927.924,04

Dépenses

LIBELLES	CREDITS ANCIENS	MODIFICATIONS	CREDITS NOUVEAUX
I. Dépenses propres à l'exercice	385.681.255,42	15.564.832,63	401.246.088,05
II. Dépenses des exercices antérieurs	1.332.495,65	22.115,00	1.354.610,65
Dépenses totales	387.013.751,07	15.586.947,63	402.600.698,70

Article 2- Le budget ordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2010, tel qu'il est modifié par la présente résolution s'établit comme suit:

RECETTES: 405.927.924,04

DEPENSES: 402.600.698,70

BONI: 3.327.225,34

Article 3- Les modifications reprises aux tableaux: suivants sont apportées au budget extraordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2010

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
133/170110/04	Emprunts pour travaux	0,00	54.397,67	54.397,67
560/170110/04	Emprunts pour travaux	13.621,45	13.621,45-	0,00
104/170110/05	Emprunts pour travaux	757.762,00	757.762,00-	0,00
706/170110/05	Emprunts pour travaux	448.971,30	448.971,30-	0,00
735/170110/05	Emprunts pour travaux	405,44	405,44-	0,00
771/170110/05	Emprunts pour travaux	584.147,12	584.147,12-	0,00
771/170110/05	Emprunts pour travaux	427.213,66	427.213,66-	0,00
871/170110/05	Emprunts pour travaux	736.128,00	736.128,00-	0,00
104/170110/06	Emprunts pour travaux	167.914,39	47.914,39-	120.000,00
106/170110/06	Emprunts pour travaux	15.980,64	2.241,96-	13.738,68
137/170110/06	Emprunts pour travaux	2.444,68	2.553,89	4.998,57
560/170110/06	Emprunts pour travaux	101.486,45	49.048,41-	52.438,04
621/170110/06	Emprunts pour travaux	132.729,69	31.183,57-	101.546,12
700/170110/06	Emprunts pour travaux	42.220,01	42.220,01-	0,00
708/170110/06	Emprunts pour travaux	13.170,51	13.170,51-	0,00
735/170110/06	Emprunts pour travaux	66.090,82	64.640,03-	1.450,79
741/170110/06	Emprunts pour travaux	78.074,62	78.074,62-	0,00
752/170110/06	Emprunts pour travaux	56.655,39	56.655,39-	0,00
764/170110/06	Emprunts pour travaux	564,27	564,27-	0,00
767/170110/06	Emprunts pour travaux	188,75	188,75-	0,00
771/170110/06	Emprunts pour travaux	496.252,60	496.252,60-	0,00
771/170110/06	Emprunts pour travaux	320.026,66	320.026,66-	0,00
771/170110/06	Emprunts pour travaux	55.436,21	55.436,21-	0,00
871/170110/06	Emprunts pour travaux	101.500,00	101.500,00-	0,00
871/170120/06	Emprunts pour équipement	73,50	73,50-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
922/170153/06	Emprunts couvrant les prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	12.158,04	12.158,04-	0,00
101/170110/07	Emprunts pour travaux	105.604,20	2.653,59-	102.950,61
106/170110/07	Emprunts pour travaux	339.107,70	30.921,15-	308.186,55
137/170110/07	Emprunts pour travaux	333.144,15	333.144,15-	0,00
484/170114/07	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	797,03	797,03-	0,00
560/170110/07	Emprunts pour travaux	8.653,50	8.653,50-	0,00
621/170110/07	Emprunts pour travaux	55.426,99	55.426,99-	0,00
703/170151/07	Emprunts pour prêts d'études	17.544,00	17.544,00-	0,00
706/170110/07	Emprunts pour travaux	1.137.272,63	1.137.272,63-	0,00
708/170110/07	Emprunts pour travaux	308.978,67	68.901,59-	240.077,08
732/170110/07	Emprunts pour travaux	10.031,44	1.944,74-	8.086,70
735/170110/07	Emprunts pour travaux	469.212,21	417.070,68-	52.141,53
741/170110/07	Emprunts pour travaux	15.428,61	15.428,61-	0,00
744/170110/07	Emprunts pour travaux	13.836,89	13.836,89-	0,00
752/170110/07	Emprunts pour travaux	22.276,73	22.276,73-	0,00
760/170110/07	Emprunts pour travaux	3.182,28	3.182,28-	0,00
762/170110/07	Emprunts pour travaux	4.117,53	4.117,53-	0,00
763/170110/07	Emprunts pour travaux	87.807,33	2.350,53-	85.456,80
764/170110/07	Emprunts pour travaux	147,15	147,15-	0,00
764/170110/07	Emprunts pour travaux	14.167,11	14.167,11-	0,00
771/170110/07	Emprunts pour travaux	10.020,42	10.020,42-	0,00
771/170110/07	Emprunts pour travaux	69.326,09	69.326,09-	0,00
771/170110/07	Emprunts pour travaux	45.222,89	45.222,89-	0,00
871/170110/07	Emprunts pour travaux	5.659,11	5.659,11-	0,00
871/170120/07	Emprunts pour équipement	128.961,17	128.961,17-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
872/170110/07	Emprunts pour travaux	1.700,74	1.700,74-	0,00
872/170110/07	Emprunts pour travaux	62.627,20	62.627,20-	0,00
922/170133/07	Emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	500.000,00	2.600,00-	497.400,00
922/170153/07	Emprunts couvrant les prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	11.487,53	11.487,53-	0,00
101/170110/08	Emprunts pour travaux	255.000,00	112.590,72-	142.409,28
104/170110/08	Emprunts pour travaux	1.647.310,32	1.535.103,14-	112.207,18
104/170120/08	Emprunts pour équipement	0,00	2.007.923,97	2.007.923,97
106/170110/08	Emprunts pour travaux	833.417,56	833.417,56-	0,00
484/170114/08	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	281.899,67	281.899,67-	0,00
560/170110/08	Emprunts pour travaux	94.667,52	94.667,52-	0,00
621/170110/08	Emprunts pour travaux	45.000,00	45.000,00-	0,00
621/170110/08	Emprunts pour travaux	72.340,12	72.340,12-	0,00
621/170110/08	Emprunts pour travaux	31.904,06	353,20-	31.550,86
703/170151/08	Emprunts pour prêts d'études	30.886,67	4.876,63-	26.010,04
708/170110/08	Emprunts pour travaux	748.283,49	555.469,93-	192.813,56
732/170110/08	Emprunts pour travaux	177.000,00	70.164,82-	106.835,18
735/170110/08	Emprunts pour travaux	1.243.020,12	527.810,49-	715.209,63
736/170110/08	Emprunts pour travaux	139.475,81	139.475,81-	0,00
741/170110/08	Emprunts pour travaux	675.167,36	219.585,94-	455.581,42
752/170110/08	Emprunts pour travaux	74.196,50	14.215,52-	59.980,98
752/170110/08	Emprunts pour travaux	75.981,66	24.602,47-	51.379,19
767/170110/08	Emprunts pour travaux	46.235,12	46.235,12-	0,00
771/170110/08	Emprunts pour travaux	329.739,56	99.766,77-	229.972,79
771/170110/08	Emprunts pour travaux	14.538,29	14.538,29-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	RECETTES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
870/170110/08	Emprunts pour travaux	25.000,07	25.000,07-	0,00
871/170120/08	Emprunts pour équipement	119.739,20	1.420,98-	118.318,22
872/170110/08	Emprunts pour travaux	254.632,46	133.320,17-	121.312,29
872/170110/08	Emprunts pour travaux	30.701,44	30.701,44-	0,00
879/170110/08	Emprunts pour travaux	84.466,27	72.386,84-	12.079,43
922/170153/08	Emprunts couvrant les prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	94.454,08	60.003,09-	34.450,99
000/097910/09	Boni présumé des années antérieures	4.126,73	4.126,73-	0,00
101/170110/09	Emprunts pour travaux	165.000,00	165.000,00-	0,00
104/151220/09	Subsides d'équipements de la Région Wallonne	740.000,00	740.000,00-	0,00
104/151530/09	Subside Interreg	1.847.479,00	1.847.479,00-	0,00
104/170110/09	Emprunts pour travaux	282.000,00	282.000,00-	0,00
104/170120/09	Emprunts pour équipement	100.000,00	100.000,00-	0,00
124/170110/09	Emprunts pour travaux	100.000,00	100.000,00-	0,00
137/170110/09	Emprunts pour travaux	50.000,00	50.000,00-	0,00
421/170113/09	Emprunts pour travaux de voirie	100.000,00	100.000,00-	0,00
484/170114/09	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	500.000,00	500.000,00-	0,00
703/170151/09	Emprunts pour prêts d'études	150.000,00	96.130,66-	53.869,34
708/170110/09	Emprunts pour travaux	278.650,00	278.650,00-	0,00
732/170110/09	Emprunts pour travaux	89.650,00	89.650,00-	0,00
735/170110/09	Emprunts pour travaux	1.854.500,00	1.854.500,00-	0,00
741/170110/09	Emprunts pour travaux	242.000,00	242.000,00-	0,00
752/170110/09	Emprunts pour travaux	19.500,00	19.500,00-	0,00
752/170111/09	Emprunts pour acquisition de biens immobiliers	96.500,00	96.500,00-	0,00
767/170110/09	Emprunts pour travaux	200.000,00	200.000,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>EXERCICES ANTERIEURS</u>			
771/170110/09	Emprunts pour travaux	471.000,00	471.000,00-	0,00
771/170110/09	Emprunts pour travaux	159.000,00	159.000,00-	0,00
771/170110/09	Emprunts pour travaux	30.000,00	30.000,00-	0,00
773/170130/09	Emprunts couvrant l'intervention dans les frais de grosses réparations et de restauration d'édifices classés	225.000,00	134.563,23-	90.436,77
790/170131/09	Emprunts pour participation aux grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, en partenariat avec la Région wallonne	245.000,00	105.763,03-	139.236,97
844/170152/09	Emprunts pour prêts installation jeunes	150.000,00	107.282,00-	42.718,00
870/170110/09	Emprunts pour travaux	50.000,00	50.000,00-	0,00
871/170110/09	Emprunts pour travaux	55.000,00	55.000,00-	0,00
872/170110/09	Emprunts pour travaux	1.162.500,00	1.162.500,00-	0,00
922/170133/09	Emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	500.000,00	500.000,00-	0,00
922/170153/09	Emprunts couvrant les prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	905.000,00	258.398,38-	646.601,62
	Total Exercices Antérieurs	26.609.920,58	19.576.153,73-	7.033.766,85

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Prélèvement sur BO - recettes</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/781000	Transfert du budget ordinaire	6.961.224,00	3.315.000,00	10.276.224,00
	Total Prélèvement sur BO - recettes	6.961.224,00	3.315.000,00	10.276.224,00
	<u>R.E transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
104/151120	Subside d'équipement du fédéral	212.956,00	212.956,00-	0,00
104/151720	Subside d'équipement du secteur privé	300.000,00	300.000,00-	0,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	23.000,00	18.000,00-	5.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
621/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	37.800,00	37.800,00-	0,00
	Total R.E transferts	573.756,00	568.756,00-	5.000,00
	<u>R.E dette</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/170110	Emprunts pour travaux	900.000,00	900.000,00-	0,00
104/170120	Emprunts pour équipement	353.000,00	353.000,00-	0,00
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Administration générale</i>			
124/170110	Emprunts pour travaux	2.120.000,00	2.120.000,00-	0,00
124/170111	Emprunts pour acquisition de biens immobiliers	84.500,00	84.500,00-	0,00
	<u>Voies navigables - Hydraulique</u>			
	<i>Cours d'eau non navigables</i>			
484/170114	Emprunts pour travaux extraordinaires aux cours d'eau non navigables et acquisition de terrains	280.000,00	280.000,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
484/170140	Emprunts relatifs aux interventions provinciales extraordinaires	271.000,00	271.000,00-	0,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Société "Services-Promotions-Initiatives"</i>			
530/170171	Emprunts pour libération de parts à la SPI+	750.000,00	750.000,00-	0,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/170110	Emprunts pour travaux	174.500,00	174.500,00-	0,00
560/170140	Emprunts relatifs aux interventions provinciales extraordinaires	610.000,00	610.000,00-	0,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Station d'analyses agricoles</i>			
621/170110	Emprunts pour travaux	65.000,00	65.000,00-	0,00
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
621/170110	Emprunts pour travaux	71.200,00	71.200,00-	0,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/170110	Emprunts pour travaux	1.000.000,00	1.000.000,00-	0,00
	<i>Prêts d'études</i>			
703/170151	Emprunts pour prêts d'études	150.000,00	150.000,00-	0,00
	<i>Internats</i>			
708/170110	Emprunts pour travaux	590.000,00	590.000,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/170110	Emprunts pour travaux	315.000,00	315.000,00-	0,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/170110	Emprunts pour travaux	2.392.916,00	2.392.916,00-	0,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/170110	Emprunts pour travaux	507.000,00	507.000,00-	0,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécial</i>			
752/170110	Emprunts pour travaux	96.000,00	96.000,00-	0,00
	<i>Centre de réadaptation au travail</i>			
752/170110	Emprunts pour travaux	97.420,00	97.420,00-	0,00
	<u>Complexes de délassement</u>			
	<i>Domaine provincial de Wégimont</i>			
760/170110	Emprunts pour travaux	633.687,00	633.687,00-	0,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/170110	Emprunts pour travaux	179.000,00	179.000,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Sports</u>			
	<i>Centre de formation de tennis</i>			
764/170110	Emprunts pour travaux	126.500,00	126.500,00-	0,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Musée de la Vie wallonne</i>			
771/170110	Emprunts pour travaux	100.000,00	100.000,00-	0,00
	<i>Château de Jehay</i>			
771/170110	Emprunts pour travaux	229.000,00	229.000,00-	0,00
	<i>Église Saint-Antoine</i>			
771/170110	Emprunts pour travaux	10.000,00	10.000,00-	0,00
	<i>Édifices classés</i>			
773/170130	Emprunts couvrant l'intervention dans les frais de grosses réparations et de restauration d'édifices classés	225.000,00	225.000,00-	0,00
	<u>Cultes et laïcité</u>			
	<i>Musées</i>			
790/170131	Emprunts pour participation aux grosses réparations et restaurations d'églises et presbytères classés, en partenariat avec la Région wallonne	150.000,00	150.000,00-	0,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>La famille</i>			
844/170152	Emprunts pour prêts installation jeunes	100.000,00	100.000,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>Direction générale des services santé et environnement</i>			
870/170110	Emprunts pour travaux	126.000,00	126.000,00-	0,00
	<i>Dépistage mobile</i>			
871/170110	Emprunts pour travaux	792.000,00	792.000,00-	0,00
	<i>L'accueil - Centre hospitalier spécialisé, à Lierneux</i>			
872/170110	Emprunts pour travaux	316.777,00	316.777,00-	0,00
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Traitement des eaux usées</i>			
877/170132	Emprunts pour couvrir la participation provinciale dans les dépenses pour travaux entrepris par l'association intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la région liégeoise, en partenariat avec la Région wallonne	500.000,00	500.000,00-	0,00
	<u>Logement et aménagement du territoire</u>			
	<i>Habitations sociales et politique du logement</i>			
922/170133	Emprunts couvrant la participation provinciale dans l'aide au logement social	500.000,00	500.000,00-	0,00
922/170153	Emprunts couvrant les prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	1.250.000,00	1.250.000,00-	0,00
	Total R.E dette	16.065.500,00	16.065.500,00-	0,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	DEPENSES			
	EXERCICES ANTERIEURS			
000/096990/09	Engagements reportés d'exercices antérieurs financés par emprunts à contracter - Pour mémoire	31.204.548,00	31.204.548,00-	0,00
000/690910/09	Mali exercices antérieurs - BE	0,00	2.306.437,68	2.306.437,68
	Total Exercices Antérieurs	31.204.548,00	28.898.110,32-	2.306.437,68

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>D.E transferts</u>			
	<u>Hygiène et salubrité publique</u>			
	<i>Traitement des eaux usées</i>			
877/262430	Subsides pour participation dans les dépenses pour travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le Démergement, en partenariat avec la Région wallonne	500.000,00	254.650,00-	245.350,00
	Total D.E transferts	500.000,00	254.650,00-	245.350,00
	<u>D.E investissements</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/240000	Mobilier - acquisition	355.001,00	90.000,00	445.001,00
104/241000	Matériel roulant - acquisition	4.131.401,00	3.531.401,00-	600.000,00
	<u>Agriculture</u>			
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
621/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	109.001,00	63.000,00-	46.001,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>			
701/244200	Equipement didactique - acquisition	502.001,00	19.000,00	521.001,00
	Total D.E investissements	5.097.404,00	3.485.401,00-	1.612.003,00
	<u>D.E dette</u>			
	<u>Logement et aménagement du territoire</u>			
	<i>Habitations sociales et politique du logement</i>			
922/292300	Prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales	1.250.000,00	250.000,00	1.500.000,00
	Total D.E dette	1.250.000,00	250.000,00	1.500.000,00

I TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	2.557.742,00	34.554,00	13.434.813,00	16.027.109,00	31.210.674,73	7.017.225,00	54.255.008,73
1ere série de modifications budgétaires	530.046,00	0,00	1.036.500,00	1.566.546,00	2.587.479,00	904.000,00	5.058.025,00
2ieme série de modifications budgétaires	3.506.193,34	1,00	1.614.187,00	5.120.381,34	0,00	335.000,00-	4.785.381,34
3ieme série de modifications budgétaires	568.756,00-	0,00	16.065.500,00-	16.634.256,00-	19.576.153,73-	3.315.000,00	32.895.409,73-
TOTAUX	6.025.225,34	34.555,00	20.000,00	6.079.780,34	14.222.000,00	10.901.225,00	31.203.005,34

II. TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	3.556.339,00	17.498.386,00	1.770.000,00	22.824.725,00	31.404.548,00	0,00	54.229.273,00
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	21.000,00	5.057.901,00	0,00	5.078.901,00	0,00	0,00	5.078.901,00
2ieme série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2ieme série de modifications budgétaires	355.000,00-	4.115.998,00	501.000,00	4.261.998,00	0,00	0,00	4.261.998,00
3ieme série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3ieme série de modifications budgétaires	254.650,00-	3.485.401,00-	250.000,00	3.490.051,00-	28.898.110,32-	0,00	32.388.161,32-
TOTAUX	2.967.689,00	23.186.884,00	2.521.000,00	28.675.573,00	2.506.437,68	0,00	31.182.010,68

BONI du Budget EXTRAORDINAIRE : 20.994,66

RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE

Recettes

LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
I. Recettes propres à l'exercice	30.300.261,34	13.319.256,00-	16.981.005,34
II. Recettes des exercices antérieurs	33.798.153,73	19.576.153,73-	14.222.000,00
Recettes totales	64.098.415,07	32.895.409,73-	31.203.005,34

Dépenses

LIBELLES	CREDITS ANCIENS	MODIFICATIONS	CREDITS NOUVEAUX
I. Dépenses propres à l'exercice	32.165.624,00	3.490.051,00-	28.675.573,00
II. Dépenses des exercices antérieurs	31.404.548,00	28.898.110,32-	2.506.437,68
Dépenses totales	63.570.172,00	32.388.161,32-	31.182.010,68

Article 4. - Le budget extraordinaire de la Province de Liège, pour l'année 2010, tel qu'il est modifié par la présente résolution s'établit comme suit:

RECETTES:	31.203.005,34
DEPENSES:	31.182.010,68
BONI:	20.994,66

Article 5. - La présente résolution sera soumise à l'approbation des Autorités de tutelle.

En séance à Liège, le

octobre 2010

Par le Conseil:

LA GREFFIÈRE PROVINCIALE,

MARIANNE LONHAY

ADOPTÉ
~~REJETÉ~~
en séance publique de ce jour
Liège, le
La Greffière Provinciale,

LA PRESIDENTE,

MYRIAM ABAD-PERICK

La Présidente,

Projet de résolution d'emprunts de couverture des dépenses extraordinaires 2010
4^{ème} série

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le budget extraordinaire de la Province de Liège pour l'année 2010 ;

Attendu que des crédits totalisant un montant de 28.875.573,00 € sont inscrits audit budget ;

Attendu que les ressources ordinaires ou extraordinaires de la Province ne permettent pas de financer tout l'excédent des dépenses sur les prévisions de recettes ;

Vu l'article L2222-1 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Sur la proposition du Collège provincial,

ARRETE :

Article unique : - Des emprunts destinés à couvrir la part provinciale des dépenses extraordinaires prévues au budget 2010 seront conclus pour un montant global de 14.800.650,00 €, moyennant modifications à la résolution initiale des montants et objets détaillés ci-dessous:

- n° 1 : suppression de l'emprunt de 353.000,00 € pour l'acquisition de mobilier pour divers établissements provinciaux,
- n° 2 : suppression de l'emprunt de 900.000,00 € pour travaux d'intérêts général dans divers établissements provinciaux,
- n° 6 : porté de 784.500,00 € à 802.500,00 € pour subside d'équipement et travaux à exécuter au Tourisme,
- n° 7 : ramené de 136.200,00€ à 111.000,00€ pour travaux à exécuter aux Services Agricoles,
- n° 25 : ramené de 500.000,00 € à 245.350,00 € pour participation aux travaux entrepris par l'Association Intercommunale pour le démergement,
- n° 27 : porté de 1.250.000,00 € à 1.500.000,00 € pour l'octroi de prêts pour la construction, l'achat et l'assainissement d'habitations sociales

En séance à Liège, le octobre 2010.

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY.

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

<p>APPROBATION DES COMPTES DE GESTION PROVENANT DE DIFFÉRENTS LEGS POUR L'ANNÉE 2009 (DOCUMENT 10-11/007)</p>
--

Mme Isabelle FRESON, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter les douze projets de résolution par 10 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

M. DRION, Conseiller provincial, intervient à la tribune.

Plus personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte les douze résolutions suivantes :

PROJET DE RESOLUTION 1

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs Veuve DEJAER rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 264,37 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « Veuve DEJAER ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 2

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « MONTEFIORE-LEVY » rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 42.262,08 € se répartissant comme suit :

- 24.383,70 € au compte courant de la Banque Dexia (compte « Sanatorium ») ;
- 17.438,81 € au compte courant de la Banque Dexia (compte « Dispensaires »).

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 3

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « GABRIEL-HALIN » rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 11.842,30 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « GABRIEL-HALIN ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Le Présidente,

Marianne LONHAY

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 4

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix ROUSSEAU-BOSHOWERS rendu pour l'année 2009;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 3.089,06 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « ROUSSEAU-BOSHOWERS ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

La Présidente,

Marianne LONHAY

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 5

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « BONDARIU » rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 3.204,50 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « BONDARIU ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 6

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS »,
rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 3.230,85 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « Marthe BRABANT-VECKMANS ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 7

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Fernand PETIT » rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 96.250,06 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « Fernand PETIT »

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 8

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « Prix Raymonde SIMON » rendu pour l'année 2009;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 33.585,95 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « Raymonde SIMON ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 9

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD» rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 15.527,34 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « BARTHOLOME Veuve LEONARD ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 10

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « Mykola DYHID » rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009 par un boni de 48.216,13 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « Mykola DYHID ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 11

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « CUVELIER Veuve ROLAND» rendu pour l'année 2009;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009, par un boni de 10.391,12 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « CUVELIER Veuve ROLAND ».

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

La Présidente,

Marianne LONHAY

Myriam ABAD-PERICK

PROJET DE RESOLUTION 12

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LA PROVINCE DE LIEGE,

Vu le compte de gestion du legs « ICAN» rendu pour l'année 2009 ;

Vu l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Attendu que ce compte est dressé en exécution dudit arrêté ;

Vu les livres et documents relatifs à la gestion de ce fonds, tenus dans les bureaux du Gouvernement provincial (Administration centrale de la Province) ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;

APPROUVE

ledit compte, conformément aux chiffres établis et se clôturant au 31 décembre 2009 par un boni de 7.480,87 € en avoir à la Banque Dexia au nom du legs « ICAN »

En séance publique à Liège, le octobre 2010

PAR LE CONSEIL :

La Greffière provinciale,

La Présidente,

Marianne LONHAY

Myriam ABAD-PERICK

CENTRE NATURE DE BOTRANGE – CONVENTION D'EMPHYTÉOSE À CONCLURE AVEC LA COMMUNE DE WAIMES DANS LE CADRE DE L'AGRANDISSEMENT DU PARKING (DOCUMENT 10-11/008)

M. Serge ERNST, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Vu le courrier du 13 janvier 2010 par lequel le Comité d'Acquisition d'Immeubles a fait parvenir à la Province de Liège, pour approbation, un projet de convention d'emphytéose à conclure avec la Commune de Waimès dans le cadre de l'agrandissement du parking du Centre Nature de Botrange ;

Attendu que toutes les décisions du Collège communal avaient été prises dans la perspective de la conclusion d'une convention avec l'ASBL « Centre Nature de Botrange – Maison du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel » ;

Attendu que Monsieur Guy DEKEMPENER, Inspecteur principal a.i. au Comité d'Acquisition d'Immeubles, a cependant estimé utile de substituer la Province à l'ASBL susmentionnée en raison de la conclusion d'un contrat similaire portant sur le site même du Centre Nature ;

Attendu que la Commune de Waimès n'oppose aucune objection à la conclusion du bail emphytéotique envisagé avec la Province de Liège ;

Attendu qu'une procédure initiée par la Commune susmentionnée est toujours en cours en vue de céder le mode de jouissance par soustraction au régime forestier de l'emprise de terrain concernée, par bail emphytéotique à la Province de Liège en lieu et place de l'ASBL « Centre Nature de Botrange » ;

Attendu que le contrat de bail emphytéotique soumis à l'approbation de la Province porte sur une durée de 27 années, prenant cours le 1^{er} janvier 2010, moyennant le paiement d'un canon annuel d'un euro symbolique, payable en une fois dans les trois mois de la passation de l'acte.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus spécialement son article L2212-48

Sur le rapport du Collège provincial ;

Décide

Article 1^{er}

De marquer son accord sur la concession par la Commune de Waimès, au profit de la Province de Liège, d'un droit réel immobilier, sous la forme d'un bail emphytéotique, d'une durée de 27 années et moyennant le paiement d'un canon annuel d'un euro symbolique, à l'endroit d'une emprise de terrain de 5 ares 73 centiares, à distraire d'une parcelle sise au lieu dit « Fagnes d'OVIFAT », cadastrée troisième division de Waimès (OVIFAT), section A, numéro 47W2, en vue de l'agrandissement du parking du Centre Nature de Botrange, et ce, sous réserve de la soustraction de ladite parcelle au régime forestier au profit de la Province de Liège.

Article 2

De charger le Collège provincial des modalités d'exécution de la présente décision.

Article 3

De dispenser le Conservateur d'hypothèques de prendre inscription d'office lors de la transcription de l'acte.

Article 4

De reconnaître à cette opération le caractère d'utilité publique.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

La Présidente,

Myriam ABAD-PERICK

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ DE TRAVAUX DE CLIMATISATION DE BUREAUX ET DE LA CAFÉTÉRIA À LA MAISON DES SPORTS (DOCUMENT 10-11/010)

M. Valérie JADOT, Conseillère provinciale, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de climatisation de bureaux et de la cafétéria à la Maison des sports, estimée à 73.186,00 € hors TVA, soit 88.555,06 € TVA comprise ;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges et les plans de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;

Attendu qu'un crédit de 90.000 € nécessaire au financement de ces travaux est inscrit au budget extraordinaire 2010 à charge de l'article 764/75000/221010;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport du 30 septembre 2010 de la Direction générale des Services techniques provinciaux et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 et ses arrêtés subséquents relative à la passation des marchés publics ;

Vu l'article L2222-2° du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Décide

Article 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de travaux de climatisation de bureaux et de la cafétéria à la Maison des sports estimée à 73186,00 € hors TVA, soit 88555,06 € TVA comprise ;

Article 2

Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont approuvés.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK

DESIGNATION D'UN COMPTABLE DES MATIÈRES À L'INSTITUT PROVINCIAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HERSTAL (DOCUMENT 10-11/014)

M. Roger SOBRY, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 7^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées.

Votent POUR : le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, M. POUSSART.

S'ABSTIENT : le groupe ECOLO.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de la Province de Liège,

Attendu que la comptabilité des matières reprend les produits de consommation courante et les matières transformables ;

Vu la décision de la Députation permanente en date du 22 décembre 1988 approuvant, d'une part, la procédure de déclassement du matériel ou du mobilier et, d'autre part, les instructions pour la tenue des inventaires et des comptabilités des matières ;

Vu la proposition de la Direction de l'Institut Provincial de l'Enseignement Secondaire de Herstal tendant à désigner, à partir du 1^{er} mai 2010, Monsieur WERY Grégory, en qualité de comptable des matières ;

Vu sa résolution du 27 avril 1970, approuvée par arrêté royal du 27 août 1970, stipulant que, sauf décision contraire expresse, les agents commis à la garde, à la conservation ou à l'emploi des matières appartenant à la Province sont dispensés de déposer un cautionnement pour garantir leur gestion ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation et notamment son article L2212-72 ;

Sur le rapport du Collège provincial,

A R R E T E :

Article 1.- A partir du 1^{er} mai 2010, Monsieur WERY Grégory est désigné en qualité de comptable des matières pour l'IPES de Herstal ;

Article 2.- La présente résolution sera notifiée, sous pli ordinaire, à l'intéressé pour lui servir de titre, à la Direction du Service pour disposition et à la Cour des Comptes pour information.

En séance à Liège, le octobre 2010

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,

La Présidente,

Marianne LONHAY.

Myriam ABAD-PERICK.

CESSION GRATUITE D'UNE EMPRISE SISE ROUTE PROVINCIALE À JUPRELLE EN FAVEUR DE LA PROVINCE DE LIEGE (DOCUMENT 10-11/011)

M. José SPITS, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 5 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de la Province de Liège,

Vu le courrier du 8 août 2010 par lequel la Direction générale des Infrastructures a transmis à la Direction générale Transversale les documents relatifs à la cession à titre gratuit, imposée à la Province de Liège dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur FERRARETTO, d'une emprise de 49 m² sise route Provinciale à Juprelle, cadastrée 4^{ème} division - section b, n° 158l/pie, en vue de réaliser l'alignement approuvé par l'Arrêté Royal du 5 septembre 1930 ;

Attendu que la délivrance de ce permis d'urbanisme est conditionnée par la cession de ladite emprise, à titre gratuit, à la Province de Liège afin de permettre l'alignement de la voirie ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Sur le rapport du Collège provincial ;

DECIDE :

Article 1^{er}: d'acquérir, à titre gratuit, l'emprise sise route Provinciale à Juprelle, cadastrée 4^{ème} division - section b, n° 158l/pie, d'une contenance de 49 m², dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par Monsieur FERRARETTO, afin de permettre l'alignement de la voirie.

Article 2: de charger le Collège provincial des modalités d'exécution de cette acquisition.

Article 3: de dispenser le Conservateur d'hypothèques de prendre inscription d'office lors de la transcription de l'acte.

Article 4: de reconnaître à cette opération le caractère d'utilité publique.

En séance à Liège, le

Par le Conseil :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY.

La Présidente,

Myriam ADAB-PERICK

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AGRICOLE À L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE DE LA REID (I.P.E.A. LA REID) (DOCUMENT 10-11/012)

M. Bernard MARLIER, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de construction d'un hangar agricole à l'Institut provincial d'Enseignement agronomique de La Reid, estimée à 88.784,51 euros hors T.V.A., soit 107.429,26 euros T.V.A. comprise ;

Considérant que ces travaux s'inscrivent dans le programme de promotion de l'enseignement secondaire et de l'adéquation des bâtiments aux besoins;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges et les plans de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;

Attendu que le crédit nécessaire au financement de ces travaux est inscrit au budget extraordinaire 2010 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport du 4 octobre 2010 de la Direction générale des Services techniques provinciaux et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 et ses arrêtés subséquents relative à la passation des marchés public ;

Vu les articles L2222-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Décide

Article 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de travaux de construction d'un hangar agricole à l'Institut provincial d'Enseignement agronomique de La Reid, estimée à 88.784,51 euros hors T.V.A., soit 107.429,26 euros T.V.A. comprise ;

Article 2

Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont approuvés.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK.

**SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET
CONDITIONS DE MARCHÉ DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE DEUX
CHAUDIÈRES À L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE
HESBAYE À WAREMME (DOCUMENT 10-11/013)**

M. Balduin LUX, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l'Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 6 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

PROJET DE RESOLUTION

Le Conseil provincial de Liège,

Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de remplacement des chaudières de l'école à l'IPES de Hesbaye, siège de la rue de Huy à Waremme au montant de 114.213,00€ hors TVA, soit 138.197,73 € TVA comprise ;

Vu les conditions du marché constituées par le cahier spécial des charges de cette entreprise ;

Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;

Attendu qu'un crédit de 150.000 euros nécessaire au financement de ces travaux est inscrit au budget extraordinaire 2010 à charge de l'article 735/25700/221010 ;

Vu les propositions formulées à cet effet par rapport du 4 octobre 2010 de la Direction générale des Services techniques provinciaux et approuvées par le Collège provincial ;

Vu la loi du 24 décembre 1993 et ses arrêtés subséquents relative à la passation des marchés publics ;

Vu l'article L2222-2° du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Décide

Article 1^{er}

Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de remplacement des chaudières de l'école à l'IPES de Hesbaye, siège de la rue de Huy à Waremme au montant de 114.213,00€ hors TVA, soit 138.197,73 € TVA comprise.

Article 2

Le cahier spécial des charges fixant les conditions de ce marché est approuvé.

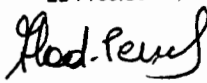
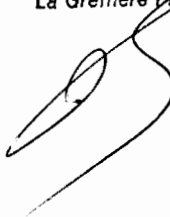
En séance à Liège, le *octobre 2010*

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

ADOPTÉ
en séance publique de ce jour
Liège, le **20 -10- 2010**
La Greffière Provinciale, La Présidente,

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK



SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE FOURNITURES – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ EN VUE DE L’ACQUISITION D’UN BATEAU ECOLE, SOUS FORME D’UN CONVOI COMPOSÉ D’UN POUSSEUR ET D’UNE BARGE CITERNE, DESTINÉ À LA NAVIGATION INTÉRIEURE (DOCUMENT 10-11/017)

M. Dominique DRION, Conseiller provincial, fait rapport sur ce point au nom de la 8^{ème} Commission, laquelle invite l’Assemblée à adopter le projet de résolution par 9 voix POUR et 4 ABSTENTIONS.

La Présidente ouvre la discussion générale.

Personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l’unanimité.

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

Projet de résolution

Le Conseil provincial de Liège,

Vu la résolution du Conseil provincial du 28 janvier 2010 adoptant le Cahier spécial des charges appelé à régir le marché de fournitures concernant l’acquisition d’un convoi poussé composé d’une péniche neuve et d’une barge citerne motorisée neuve destinées aux formations en batellerie organisées par l’Ecole Polytechnique de Huy et l’Institut provincial d’enseignement de promotion sociale de Huy – Waremme ;

Considérant que divers éléments du Cahier spécial des charges susceptibles d’entraîner l’irrégularité de la procédure ont été mis à jour au cours de l’analyse des offres ;

Considérant que la comparaison des offres reçues présente des difficultés d’appréciation qui rendent la mise en concurrence actuelle insuffisamment opérationnelle ;

Considérant qu’en conséquence, il convient, dans un souci de sécurité juridique évident, d’arrêter la procédure de passation dudit marché public, en référence à l’article 18 de la loi du 24 décembre 1993 sur les marchés publics qui prévoit que « l’accomplissement d’une procédure d’adjudication, d’appel d’offre ou négociée n’implique pas l’obligation d’attribuer le marché » ;

Considérant que le pouvoir adjudicateur peut, dans ce cas, soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode ;

Attendu que le Collège provincial, en sa séance du 14 octobre 2010, a décidé d’arrêter la procédure en cours et de proposer de relancer une nouvelle procédure, en soumettant un Cahier spécial des charges entièrement revu afin de répondre à l’ensemble des prescriptions régissant les procédures de marché public ;

Attendu qu’en vertu des dispositions légales en vigueur, il convient de lancer la nouvelle procédure par le biais d’un appel d’offres général avec publicité européenne, en vue d’attribuer le marché d’acquisition d’un bateau école, sous forme d’un convoi composé d’un pousseur et d’une barge citerne, destiné à la navigation intérieure, pour un montant estimé de 3.500.000,00 EUR TVA comprise ;

Attendu que la dépense est prévue à l'article 104/24801/241000 du budget extraordinaire ;

Attendu qu'un nouveau Cahier spécial des charges a été rédigé conjointement par les Services provinciaux concernés et divers consultants compétents en matière de marchés publics et de construction navale ;

Vu les articles L2222-2 et L3122-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Décide

Article 1^{er}

De recourir à l'organisation d'une procédure d'appel d'offres général avec publicité européenne, en vue de la conclusion du marché d'acquisition d'un convoi composé d'un pousseur et d'une barge citerne, destiné à la navigation intérieure, pour un montant estimé de 3.500.000,00 EUR TVA comprise.

Article 2

D'adopter le Cahier spécial des charges fixant les conditions particulières destinées à régir le marché.

Article 3

De soumettre la présente résolution à l'Autorité de tutelle.

En séance à Liège, le

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,
Marianne LONHAY

La Présidente,
Myriam ABAD-PERICK

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ DE RÉNOVATION DES ÉTAGES 5 ET 6 DU BÂTIMENT OPERA – LOT 3 : CHAUFFAGE ET VENTILATION (DOCUMENT 10-11/015)

SERVICES PROVINCIAUX : MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET CONDITIONS DE MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ CONTRE L'INCENDIE DE L'AILE EST DE L'INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE SERAING (SIÈGE DE JEMEPPE) (DOCUMENT 10-11/016)

La Présidente rappelle à l'Assemblée que ces deux dossiers seront soumis à l'examen de la 8^{ème} Commission (travaux) qui précèdera la séance du Conseil provincial du lendemain.

VI SUITE DE LA DISCUSSION SUR LES DOSSIERS BUDGETAIRES 2011

COMPTE BUDGÉTAIRE 2009 (DOCUMENT 10-11/001)

PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2011 (DOCUMENT 10-11/002)

PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2011 (DOCUMENT 10-11/003)

EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES EN 2011 - 1^{ÈRE} SÉRIE (DOCUMENT 10-11/004)

(Poursuite de la discussion générale)

Mme la Présidente rappelle que sept conseillers sont intervenus la veille à la tribune (Mme Marie-Claire BINET, M. Bernard MARLIER, Mme Claudine RUIZ-CHARLIER, M. Balduin LUX, M. Antoine NIVARD, M. Alain DEFAYS et Mme Ann CHEVALIER) et que 9 conseillers se sont déjà inscrits pour intervenir ce jour. Elle signale que les inscriptions restent néanmoins ouvertes.

Interviennent à la tribune, sauf M. DRION qui interviendra de son banc : Mme Victoria SEPULVEDA, M. Vincent MIGNOLET, M. Heinz KEUL, M. Jean-Paul BASTIN, M. André GERARD ; Mme Valérie BURLET, Mme Lydia BLAISE ; Mme Fabienne CHRISTIANE ; M. Fabian CULOT ; M. Dominique DRION ; M. Jean-Marc BRABANTS ; M. Jean-Marie GILLON ; M. Jean STREEL ; Mme Claudine RUIZ-CHARLIER ; Mme Marie-Claire BINET ; M. Serge ERNST et Mme Nicole DEFLANDRE.

Treize amendements budgétaires sont déposés.

Plus personne ne souhaitant intervenir, la Présidente clôt la discussion générale sur les dossiers budgétaires.

Elle informe également l'Assemblée que la séance du lendemain sera consacrée aux réponses des Députés aux questions portant sur leurs compétences spécifiques ainsi qu'aux interventions des Chefs de groupe. Elle rappelle, par ailleurs, que les amendements budgétaires déposés seront renvoyés ultérieurement aux Commissions compétentes.

VI APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2010 est approuvé.

VII CLÔTURE DE LA RÉUNION

Mme la Présidente déclare close la réunion publique.

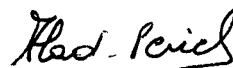
La réunion est levée à 17h30.

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

Par le Conseil,

La Présidente,



Myriam ABAD-PERICK